



© B. Berthémy

	64	65	31	09	11	66	Total
Couples/trios territoriaux	12	16	3	12	3	7	53
Pontes	7	11	3	7	3	4	35
Éclosions	6	10	2	7	2	3	30
Envol	1	6	1	4	2	3	17
Échecs	6	5	2	3	1	1	18

Pyrénées-Atlantiques : 1 jeune à l'envol

Comme en 2021, l'année 2022 n'aura pas vu de jeune à l'envol au Pays basque.

Le couple de Cize qui avait subi un écobuage face à son aire l'année dernière, s'est délocalisé côté navarrais où il a élevé un jeune avec succès.

Le couple souletin, quant à lui, n'a fait que fréquenter son territoire sans décider de s'y reproduire.

Côté béarnais, des 9 couples territoriaux, 7 ont déposé une ponte.

En vallée d'Aspe, aucun des couples reproducteurs n'a réussi à amener un jeune jusqu'au bout et nous avons constaté des échecs de reproduction sur des poussins déjà grands, ce qui pose questions.

Le trio constitué du Gypaète marqué nommé Somport a, comme l'année dernière, mené un jeune à l'envol. Celui-ci s'avère donc être le seul gypaeton du département !

Hautes-Pyrénées : 6 jeunes à l'envol

Le nombre de jeunes à l'envol se maintient cette année puisqu'il est identique à celui de l'année dernière. 11 pontes ont été déposées pour 10 éclosions.

Seul le trio de la Réserve naturelle régionale du Pibeste a échoué au cours de l'incubation.

En Azun, seul un des deux couples territoriaux présents a déposé une ponte, mais celle-ci s'est soldée par un échec au cours de l'élevage du jeune.

Des deux couples de Cauterets, un seul a élevé un jeune qui est mort proche de l'envol.

Après un échec l'année dernière, le couple de Bagnères-de-Bigorre élève son jeune jusqu'à l'envol. C'est d'ailleurs le premier gypaéton du massif à s'envoler, puisque le 6 juin il est observé en vol !

Le secteur de Luz-Saint-Sauveur compte quatre couples territoriaux. Trois ont déposé une ponte, mais seuls deux élèvent un jeune jusqu'au bout, dont le couple de Gavarnie qui avait échoué l'année dernière.

En vallée d'Aure, des trois couples territoriaux, seul le couple d'Aragnouet ne s'est pas reproduit. Les couples de la Réserve naturelle régionale d'Aulon et du Rioumajou produisent un jeune à l'envol chacun.

En Barousse, la situation n'est toujours pas claire. Un couple est observé mais à priori ne serait pas reproducteur.

Haute-Garonne : 1 jeune à l'envol

Le couple du Portillon a enfin déposé une ponte cette année et a élevé son jeune jusqu'à l'envol. Ce couple ne s'était plus reproduit depuis 2018, année où il avait subi des dérangements lors du passage du Tour de France.

Le couple d'Arguenos a produit une ponte mais a échoué durant l'incubation. Cela fait 13 ans que ce couple échoue.

Le couple de Cier-de-Luchon a lui aussi échoué durant l'élevage du jeune. En 2021, le couple avait mené un jeune à l'envol après 6 années d'échec.

Ariège : 4 jeunes à l'envol

Douze territoires sont occupés en Ariège et sept couples ont déposé une ponte cette année, comme en 2021.

Un nouveau territoire a été découvert sur la commune de Mérens. Le couple a élevé son jeune jusqu'à l'envol.

Concernant le couple de Sentein, une malédiction semble planer sur eux. Le couple élevait son jeune jusqu'à ce qu'un secours hélicoptéré à proximité de l'aire fasse échouer la reproduction. Le dernier jeune à s'être envolé pour ce couple date de 2011.

Échec aussi au cours de l'élevage pour les couples d'Auzat et de Niaux.

Les oiseaux de la Réserve d'Orlu ont mené un jeune jusqu'à l'envol.

Le couple de Sinsat produit un jeune à l'envol pour la quatrième année d'affilée.

Après un échec l'année dernière, c'est un succès pour le couple d'Aulus.

Aude : 2 jeunes à l'envol

Trois territoires présents cette année pour l'Aude. Le couple des gorges de la Frau a passé la « frontière » ariégeoise pour passer côté Audois cette année. Il y élève avec succès un jeune qui s'est envolé la première décade de juin.

Le couple de Sainte-Colombe change de site et va sur celui fréquenté en 2018. Il y élève un jeune avec succès. La dernière reproduction réussie de ce couple datait de 2016.

Le couple territorial de Montjoi pond un œuf mais échoue lors de l'incubation.

Pyrénées-Orientales : 3 jeunes à l'envol

Sur les 7 territoires occupés, 4 couples ont déposé une ponte cette année et trois jeunes ont pris leur envol.

Les couples d'Err et de Carol ont tous deux niché avec succès cette année encore.

Le couple de la Réserve naturelle nationale de Conat n'a pas tenté de reproduction cette année. La dernière reproduction ayant eu un succès date de 2017.

Le trio de la Carançà s'accouple mais ne pond pas cette année encore. Aucune reproduction réussie sur ce territoire depuis 2015.

Le couple de la RNN de Nyer a pondu mais un échec est constaté durant l'incubation.

Fait marquant, le couple du Canigo dépose une ponte sur un nouveau site et élève enfin un jeune jusqu'à l'envol. Première reproduction réussie pour ce couple installé sur ce territoire depuis 2013.

Conservation

Vol libre : une convention de partenariat pour la protection du Gypaète à Accous



Le 9 juillet, un panneau d'information financé par le Département des Pyrénées-Atlantiques a été inauguré sur le site d'atterrissage de Vol libre d'Accous, date à laquelle la convention de partenariat pour la protection du couple de Gypaète local a également été signée. La Préfecture des Pyrénées-Atlantiques, le Département des Pyrénées-Atlantiques, le Parc national des Pyrénées, la commune d'Accous, le Comité départemental de Vol Libre des Pyrénées-Atlantiques, l'association Accous d'Ailes, l'école de parapente Air Attitude, l'école de parapente Ascendance et la LPO Aquitaine sont signataires de cette convention.



Pour mieux comprendre, favoriser la cohabitation avec les rapaces, et adapter les comportements lors de la pratique du Vol libre, visionnez la vidéo réalisée par Asters-CEN74 dans le cadre du projet LIFE GypHelp

Vidéo « Vol libre et Gypaète barbu » sur la chaîne YouTube ASTERS, CEN74.



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

